

II.7.37. Guerz nevez Var sujet ar muntr coumettet var Yoen Grall, hostis en Landivisiau, en nosvez an 30 d'an 31 eus a vis Guenveur 1844, gant Louisa Ego, e vreg, ha Yoen Renaot, pere zo condaonet d'ar maro, en tribunal Qemper, ar 4 eus a vis Eost 1844.

Le texte en vers est suivi de **Copi eus a lizer Renaot d'e dad** (Copie de la lettre de Renaot à son père) (p. 251-252) et d'un compte-rendu en breton sur l'exposition de Louise Ego au public, à Landivisiau, le 18 décembre 1844 (p. 253).

Ms. VII, p. 244-253.

Timbre : Var ton Güerz Theophilus

Incipit : Ranna ra va c'halon gant ar glac'har em c'hreiz ;

Composition : 37 c. de 4 v. de 12 p. + deux textes en prose de 22 et 18 lignes.

L'imprimé compte 38 c. les c. 8, 9 de la feuille volante sont devenus le c. 8 de la version manuscrite par suppression ou oubli des v. 3 et 4 du c. 8 et des v. 1 et 2 du c.9.

Sujet.

Nouvelle plainte sur le meurtre commis sur Yoen Grall, hôtelier à Landivisiau, dans la nuit du 30 au 31 janvier 1844, par Louise Ego, sa femme, et Yoen Renaot, qui ont été condamnés à mort, au tribunal de Quimper, le 4 août 1844. Yoen Grall est retrouvé mort dans son lit. Dans un premier temps, la Justice penche pour un suicide (c.1- 8). Mais le 20 août (erreur dans la transcription, mars dans l'imprimé), une nouvelle enquête est diligentée et aboutit à l'arrestation de Louise Ego et Yoen Renaot (c. 9-12). Jugé à Quimper, ils sont condamnés à mort le 4 août (c. 13-21). La Cours de Cassation confirme le premier jugement (c. 22). Yoen Renaot, est exécuté le 13 novembre (c. 23-29). Louise Ego voit sa peine commuée à la prison à perpétuité (c.30-32). L'auteur revient sur la mort de Yoen Renaot, avant de conclure (c.33-37).

Le lettre est la copie de celle que Yoen Renaot envoya à son père le jour de sa mort : il se repentit de son crime.

Origine du texte.

Dans le manuscrit : signé Lédan.

Autres sources : comme dans les autres affaires d'assassinat, la Fd'A informa ses lecteurs au fur et à mesure des événements . 3 février 1844 : annonce du décès de Yoen Grall, et aussi, hasard de l'actualité, de la condamnation à mort de Barbe Ropars pour infanticide (voir II.7.3). 30 mars : arrestation de Yoen Renaot et de Louise Ego ; 10 août : annonce de la condamnation ; 16 novembre : Exécution de Yoen Renaot ; 21 décembre : exposition de Louise Ego à Landivisiau. La lettre , remise par les prêtres de

Quimper au père de Yoen Renaot après l'exécution, fut publiée dans *l'Echo de Morlaix*, puis *la Vigie du Finistère* du 18 décembre 1844.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850, au plus tôt.

Impression(s) : **Guerz nevez, Var sujet ar muntr coumetet var Yoen Grall, hostis e Landivisiau, en nosvez an 30 d'an 31 eus a vis guenveur 1844, gant Louisa Ego, e vreg, ha Yoen Renaot pere zo condaonet d'ar maro, en tribunal Qemper, ar 4 eus a vis eost 1844.** Var ton Guerz Theophilus. - **Recit eus an darvoud meurbet horrubl digüezet e Montbouton, tost da Bedford, en nosvez an 10 d'an 11 eus a vis gouere diveza, 1844.** Var ton : Deomp-ni oll brema. - in-12, 8 p. - 1 éd. : imp (1844). - Bai. G30. Cette feuille volante fut imprimée après le 18 décembre 1844, date du dernier compte-rendu en prose concernant l'affaire Grall.

Mise en valeur : Complaintes ou Guerziou (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.